Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260320-24_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 MARS 2026

Délibération n° 24/2026

Objet : Elections des adjoints au maire

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 18
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le seize mars deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; M. SIMON Fabien ; Mme PICARDA Anne-Marie ; M. BARBEREAU Thierry ; Mme WALLET Sigrid ; M. DERENNE David ; Mme RAMATCHANDIRIN Emmanuelle ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme MONFORT Marie-Christine ; M. LE CRAS Yann.

Représentée : Mme LE JORT Marion (pouvoir à Mme MONFORT Marie-Christine)

Mme BOTTARELLI Laëtitia a été désignée secrétaire de séance.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-7-2 et L.2122-10,

VU la délibération n°23-2026 du 20 mars 2026 fixant à quatre le nombre d'adjoints,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection des 4 adjoints suite à l'élection du maire,

CONSIDERANT que les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT que le vote doit avoir lieu au scrutin secret,

CONSIDERANT que le conseil municipal a permis aux candidats de déposer leurs listes au cours d'une suspension de séance de 10 minutes,

CONSIDERANT qu'une seule liste a été déposée, constituée comme suit :

1- Mme CORFDIR Claudine
2- M. SIMON Fabien
3- Mme WALLET Sigrid
4- M. BARBEREAU Thierry

Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection des adjoints au Maire.

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260320-24_2026-DE

Il est PROCEDE à l'élection des 4 adjoints conformément aux dispositions des articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales :

PREMIER TOUR
Nombre de votants : 19
Bulletins blancs ou nuls : 4
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

LISTE	VOIX
Liste n°1 proposée par Mme Claudine CORFDIR	15

PROCLAME élus aux fonctions d'adjoints les candidats de la liste de Mme Claudine CORFDIR, ayant recueillie quinze (15) voix.

PRECISE que les 4 adjoints élus dans l'ordre de présentation de la liste sont :

1er adjoint : Mme CORFDIR Claudine

2ème adjoint : M. SIMON Fabien

3ème adjoint : Mme WALLET Sigrid

4ème adjoint : M. BARBEREAU Thierry

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. Éric JEAN

MAIRIE DE LANGONNET R.F. 56630 (Morbihan)